

Département de la
Charente-Maritime

VILLE de ROYAN

OBJET :

PUBLICITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Septembre 1962

Le vingt huit Septembre mil neuf cent soixante deux, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan, s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 24 Septembre 1962.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE, POUGET, LANUSSE, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FLAHAUT, FONTAVILLE, MASSE, REIX, KARTEAU, GACHET, BUJARD, GALLAND, BÉTOUS.

Représentés : M. Mouchot par M. Matras
M. BERLAND par M. Fontenille

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

En collaboration avec M. André SCHREURS, Secrétaire Général de l'Association Internationale des Palais des Congrès à Liège, le journal " Le Monde " publiera dans son numéro du 10 Novembre 1962, deux pages spéciales consacrées au 3ème congrès des organisateurs et techniciens de congrès internationaux qui se tiendra à Rome du 12 au 16 Novembre 1962.

Douze emplacements d'information publicitaire de 110 mm de haut sur 98 mm de large, deux colonnes, sont mis à la disposition des membres de l'Association, au prix de 1540 NF par emplacement, taxe de 7,50 % en sus.

Le Conseil Municipal

Considérant l'intérêt pour Royan de figurer dans la page de publicité réservée dans LE MONDE au 3ème Congrès des organisateurs et techniciens des congrès internationaux

décide

- d'accepter les propositions du journal " Le Monde " en ce qui concerne la publicité pour le Palais des Congrès de Royan dans son numéro du 10 Novembre

- que la dépense (1540 NF + taxe de 7,50) sera mandatée sur le chapitre " Dépenses Imprévues " du budget 1962.

ROYAN
19 OCT 1962

*14 M. Ponsot
14 M. Ficaud
M. Urvil
M. Ficaud
M. Chagnand
le 12 Oct 1962
-H.
62085*

FAIT et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre M. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



APPROUVÉ

Le 8 OCT 1962

Le Sous-Préfet,



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]